



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le mardi, 28 novembre 2023
à 18h30**

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire

4. Retour sur la période de questions de la dernière séance

5. Procès-verbaux

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 24 octobre 2023.

6. Administration générale, greffe, affaires juridiques

6.1 Adoption du calendrier fixant la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024;

6.2 Dépôt d'un projet de loi d'intérêt privé à l'Assemblée nationale afin de permettre la désignation d'un membre du conseil municipal à titre de président du conseil municipal et d'un vice-président en cas d'absence;

6.3 Révision du prix de vente des terrains industriels;

6.4 Signature d'un protocole d'entente pour l'octroi d'une contribution financière à la Corporation du festival de Montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu;

6.5 Redécoupage de la carte électorale pour la circonscription de Saint-Jean.

7. Finances municipales

7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires;

7.2 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 33 626 000 \$ qui sera réalisé le 11 décembre 2023;

- 7.3 Transfert des soldes disponibles de règlements fermés et affectations de surplus affectés et réserves;
- 7.4 Autorisation pour la signature du formulaire « Attestation du choix de limite par lésion » pour l'année 2024 de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

8. Ressources humaines

9. Culture, développement social et loisir

- 9.1 Signature d'un protocole d'entente avec « Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu » pour la gestion déléguée de l'offre aquatique;
- 9.2 Appel d'offres - SA-26-LOI-23-P - Acquisition d'équipements de jeux pour deux (2) parcs de la Ville;
- 9.3 Demande de subvention - Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA).

10. Infrastructures et gestion des eaux

- 10.1 Octroi des contrats suivants :
 - 10.1.1 SA-82-INF-23-P Services de nettoyage vacuum à divers postes de pompage (2^e publication) – ING-759-2023-003;
 - 10.1.2 SA-96-INF-23-P Services professionnels - Étude de circulation secteur Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu ING-752-2023-003.
- 10.2 Adoption du rapport de reddition de compte subvention TAPU - Projet AGV88296 - Corridors scolaires école Hamel;
- 10.3 Augmentation d'un bon de commande à la firme « iPR 360 inc. »;
- 10.4 Programmation de divers projets inscrits au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec - Version n° 7 / TECQ 2019-2024;
- 10.5 Signature d'une entente d'évaluation de travaux majeurs relativement à la réalisation de l'ingénierie et des travaux pour l'enfouissement et/ou le déplacement de réseaux techniques urbains pour le projet de reconstruction de la passerelle piétonnière et cyclable au-dessus de l'autoroute 35 dans l'axe du boulevard de Normandie et travaux connexes;
- 10.6 Demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du « Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) - Volet 3 » - Réfection de chaussées et infrastructures;
- 10.7 Adoption du rapport de reddition de compte subvention TAPU – Réfection infrastructures et urbanisation;
- 10.8 Plan directeur de réseau cyclable.

11. Toponymie et circulation

- 11.1 Circulation à sens unique sur la rue Notre-Dame entre les rues Foch et Saint-Paul;
- 11.2 Mise en place d'arrêts toutes directions à l'intersection des rues Victor-Bourgeau et Saint-Jacques;
- 11.3 Retrait de l'interdiction de stationnement sur la rue Augustin-Gauthier;
- 11.4 Modification de la signalisation – Rues du Beau-Rivage et Arthur-Riendeau;
- 11.5 Modifications aux limitations de stationnement sur la 5^e Avenue;
- 11.6 Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'abaisser la limite de vitesse maximale affichée sur le chemin de la Grande-Ligne Est, entre le chemin des Patriotes Est (Route 133) et l'autoroute 35;
- 11.7 Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable pour la mise en place d'un feu de circulation à l'intersection de la Route 219 et de la rue Plaza.

12. Travaux publics

- 12.1 Demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du « Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) - Volet 3 »;
- 12.2 Appels d'offres – SA-137-TP-23-P - Services professionnels - Étude de caractérisation environnementale - Nouveau complexe municipal.

13. Sécurité publique

- 13.1 Résiliation du protocole d'entente avec la Sûreté du Québec pour la détention et transport de détenus;
- 13.2 Octroi de contrat – SA-8-INC-23-GR - Fourniture et livraison d'habits de combat pour le Service de sécurité incendie.

14. Urbanisme

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
 - 14.1.1 DDM-2023-0159 Immeuble situé au 48 rue Moreau - Autoriser l'aménagement d'une aire de stationnement dérogeant aux normes;
 - 14.1.2 DDM-2023-0153 Immeuble situé au 700, avenue Thomas - Autoriser l'aménagement d'un espace de chargement et de déchargement dérogoire.
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
- - - -
- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

- 1) PIA-2023-0223 Immeuble situé au 289-291, 9^e Avenue - Autoriser le remplacement du revêtement de la toiture du bâtiment principal;
- 2) PIA-2023-0181 Immeuble situé au 165, rue Roman - Autoriser la construction de deux immeubles multifamiliaux en projet intégré (SD-2023-1012);
- 3) PIA-2023-0226 Immeubles situés au 200, rue Lesieur et 830, rue Content - Autoriser la construction d'un bâtiment principal et l'aménagement de terrain;
- 4) PIA-2023-0250 Immeuble situé au 817, rue Honoré-Mercier - Autoriser l'ajout d'ouvertures et le remplacement de portes existantes sur les façades du bâtiment principal;
- 5) PIA-2023-0259 Immeuble situé au 147, rue Jacques-Cartier Nord - Autoriser le remplacement du revêtement de toit.

14.3.2 PIA-2023-0232 - Immeuble situé au 193, rue Saint-Charles - Autoriser la rénovation du bâtiment principal;

14.3.3 PIA-2023-0231 – Immeuble situé au 230, rue Laurier - Autoriser la rénovation de la façade arrière du bâtiment principal et de la marquise dans la cour intérieure.

14.4 Avis de motion et adoption du projet des règlements suivants :

- - - -

14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants :

- - - -

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.6.1 Règlement n° 2230

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de :

- Agrandir la zone C-2624, à même la zone H-2706, afin d'inclure les lots 6 477 336 et 6 477 337 du cadastre du Québec constituant la propriété du 1161, Saint-Luc;
- Autoriser, à même la zone C-2624, les sous-classes d'usages C9-02 "Commerces à incidence modérée" et C9-05 "Entrepreneurs" du groupe commerces et services (C);
- Ajouter un rappel vis-à-vis l'item "PIIA" aux grilles des usages et normes des zones C-4973, C-2625, C-4987, C-4972, C-2624, C-2628, C-2627 et H-2597.

Ces zones sont situées le long du boulevard Saint-Luc entre le chemin du Ruisseau-des-Noyers et le chemin de Valrennes »;

14.6.2 Règlement n° 2247

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone C-1070, les usages P1-01-04 « École secondaire ou collège » et P1-01-05 « Cégep (Collège d'enseignement général et professionnel) » du groupe communautaire (P).

La zone C-1070 est située le long du boulevard du Séminaire Nord au croisement de la rue Saint-Louis »;

14.6.3 Règlement n° 2248

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone H-1154, les usages des classes C1 (vente au détail) C2 (service) C3 (restauration) et C4 (récréatif).

La zone H-1154 est dans le quadrilatère des rues Saint-Joseph, Marie-Élizabeth, Saint-Louis et du boul. du Séminaire Nord »;

14.6.4 Règlement n° 2249

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone H-1635, la classe d'usages "multifamiliale" de 4 à 6 logements et de 2 à 3 étages de hauteur.

La zone H-1635 est située le long du côté ouest de la rue Jacques-Cartier Sud, entre les rues O'Cain et Veilleux ».

14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :

- - - -

14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :

- - - -

14.9 Adoption des PPCMOI suivants :

- - - -

14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement

- - - -

14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec :

14.11.1 ZAP-2023-0260 Lots 3 091 064 et 3 091 065 du Cadastre du Québec.

14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme :

- - - -

14.13 Rejet du PPCMOI-2023-0225 – Immeuble situé au 210, rue Champlain – Construction d'une habitation multifamiliale de 59 logements;

- 14.14 Rejet du PPCMOI-2023-0219 – Immeuble situé au 24, rue Marchand - Autoriser l'agrandissement du terrain commercial et l'aménagement de terrain;
- 14.15 Appel d'offres – SA-6-URB-23-P – Services d'entretien annuel des systèmes septiques avec traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet (UV) 2024.

15. Transport et mobilité urbaine

- 15.1 Gratuité du service d'autobus, taxibus et du transport adapté le 25 décembre 2023 et 1^{er} janvier 2024;
- 15.2 Signature d'un protocole d'entente avec l'Association des pilotes et propriétaires de Hangars de Saint-Jean-sur-Richelieu pour l'année 2024.

16. Avis de motion

16.1 Règlement n° 2183

« Règlement modifiant le règlement n° 0892 relatif au service de transport en commun de personnes sur le territoire de la Ville, afin de modifier le circuit de la ligne rouge »;

16.2 Règlement n° 2229

« Règlement autorisant des travaux et des honoraires professionnels dans divers projets pour les usines de filtration rive Est et Ouest et à divers ouvrages d'assainissements des eaux usées, décrétant une dépense de 9 795 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

16.3 Règlement n° 2233-1

« Règlement no 2233-1 modifiant le règlement n° 2233 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt de 4 079 000 \$ pour un montant total de 19 398 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

16.4 Règlement n° 2257

« Règlement modifiant le règlement n° 1693 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, certaines règles administratives et la délégation de certains pouvoirs du conseil municipal »;

16.5 Règlement n° 2258

« Règlement modifiant le règlement n° 0556 sur les branchements de services municipaux d'aqueduc et d'égout, et ses amendements, dans le but d'y apporter divers correctifs »;

16.6 Règlement n° 2259

« Règlement modifiant le règlement n° 1742 concernant la garde des animaux afin de modifier les tarifs relatifs aux licences »;

16.7 Règlement n° 2260

« Règlement modifiant le règlement n° 1760 relatif à la tarification dans le but d'y apporter des modifications quant aux tarifs »;

16.8 Règlement n° 2264

« Règlement modifiant le règlement n° 1799 relatif à la réalisation de travaux de canalisations et d'entrées charretières à l'intérieur de l'emprise de rue ».

17. Règlements

17.1 Règlement n° 2239

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'augmenter, pour la zone H-2026, la hauteur maximale prescrite pour un bâtiment principal à 10 mètres.

La zone H-2026 est située sur l'île Sainte-Thérèse, à l'est du Canal de Chambly et de la rue Sainte-Thérèse et à l'ouest de la rue du Beau-Rivage »;

17.2 Règlement n° 2240

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de:

- Modifier diverses normes relatives aux bâtiments principaux et aux terrains des zones H-2787 et H-2785;
- Modifier l'annexe F du règlement, constituant le plan *Boisés d'intérêt*, de façon à ajouter un boisé d'intérêt;
- Modifier l'article 122.1 du règlement, relatif aux normes d'abattage d'arbres en boisés d'intérêt dans les zones dont l'affectation principale est le groupe habitation (H).

Les zones H-2787 et H-2785 sont situées sur l'île Sainte-Thérèse, approximativement entre les rues Sainte-Thérèse et Baillargeon, puis des Balbuzards et des Peupliers »;

17.3 Règlement n° 2252

« Règlement modifiant le règlement n° 0866 relatif à la constitution d'une réserve financière pour la réalisation du chantier des écosystèmes naturels de la stratégie de développement durable, et abrogeant les règlements n^{os} 1536, 1646 et 2130 »;

17.4 Règlement n° 2254

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'assujettir les zones C-4973, C-2625, C-4987, C-4972, C-2624, C-2628, C-2627, ainsi que les lots 4 284 929, 3 626 120 et 3 626 117 du cadastre du Québec au secteur de P.I.I.A. "Artères commerciales".

Ces zones sont situées le long du boulevard Saint-Luc entre le chemin du Ruisseau-des-Noyers et le chemin de Valrennes ».

18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

- 18.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 12 octobre 2023;

- 18.2 Approbation du règlement suivant par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :
- Règlement n° 2233 : « Règlement autorisant des travaux de construction d'une nouvelle caserne incendie n° 3, décrétant une dépense de 15 319 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
 - Règlement n° 2245 : « Règlement autorisant l'acquisition de véhicules et d'équipements pour divers services, décrétant une dépense de 6 000 000 \$ et un emprunt à cette fin ».
- 18.3 Dépôt du rapport annuel 2022 sur l'application du Règlement relatif à la gestion contractuelle (SD-2023-0951);
- 18.4 Registre cumulatif des achats mensuels – Octobre 2023;
- 18.5 Liste des personnes embauchées hors conseil – Septembre 2023;
- 18.6 Liste des personnes embauchées hors conseil – Octobre 2023;
- 18.7 Déclaration des intérêts pécuniaires –madame Andrée Bouchard;
- 18.8 Déclaration des intérêts pécuniaires – madame Patricia Poissant;
- 18.9 Déclaration des intérêts pécuniaires – madame Mélanie Dufresne;
- 18.10 Déclaration des intérêts pécuniaires – madame Jessica Racine-Lehoux;
- 18.11 Déclaration des intérêts pécuniaires – monsieur Sébastien Gaudette;
- 18.12 Déclaration des intérêts pécuniaires – monsieur François Roy;

19. Période de questions

20. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public

21. Levée de la séance